

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00788

Numéro SIREN : 672 006 483

Nom ou dénomination : PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 24/12/2020 sous le numéro de dépôt 47427

PricewaterhouseCoopers Audit

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 Euros

Siège social : 63, rue de Villiers – 92200 NEUILLY SUR SEINE

R.C.S. : Nanterre B 672 006 483

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de 12 mois couvrant la période du
1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT CONSEIL - FRANCE INTERNATIONAL

Siège Social : 11, rue des Laitières – 94300 VINCENNES

E. Mail : contact@ac-fi.eu

Société à Responsabilité Limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 555.000 €
Membre de l'Ordre des Experts Comptables et de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de la Région Parisienne
RCS : Créteil 797 426 228

PricewaterhouseCoopers Audit

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 Euros

Siège social : 63, rue de Villiers – 92200 NEUILLY SUR SEINE

R.C.S. : Nanterre B 672 006 483

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de 12 mois couvrant la période du
1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes de la société **PricewaterhouseCoopers Audit** relatif à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valeur des titres de participation inscrite au bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

V- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

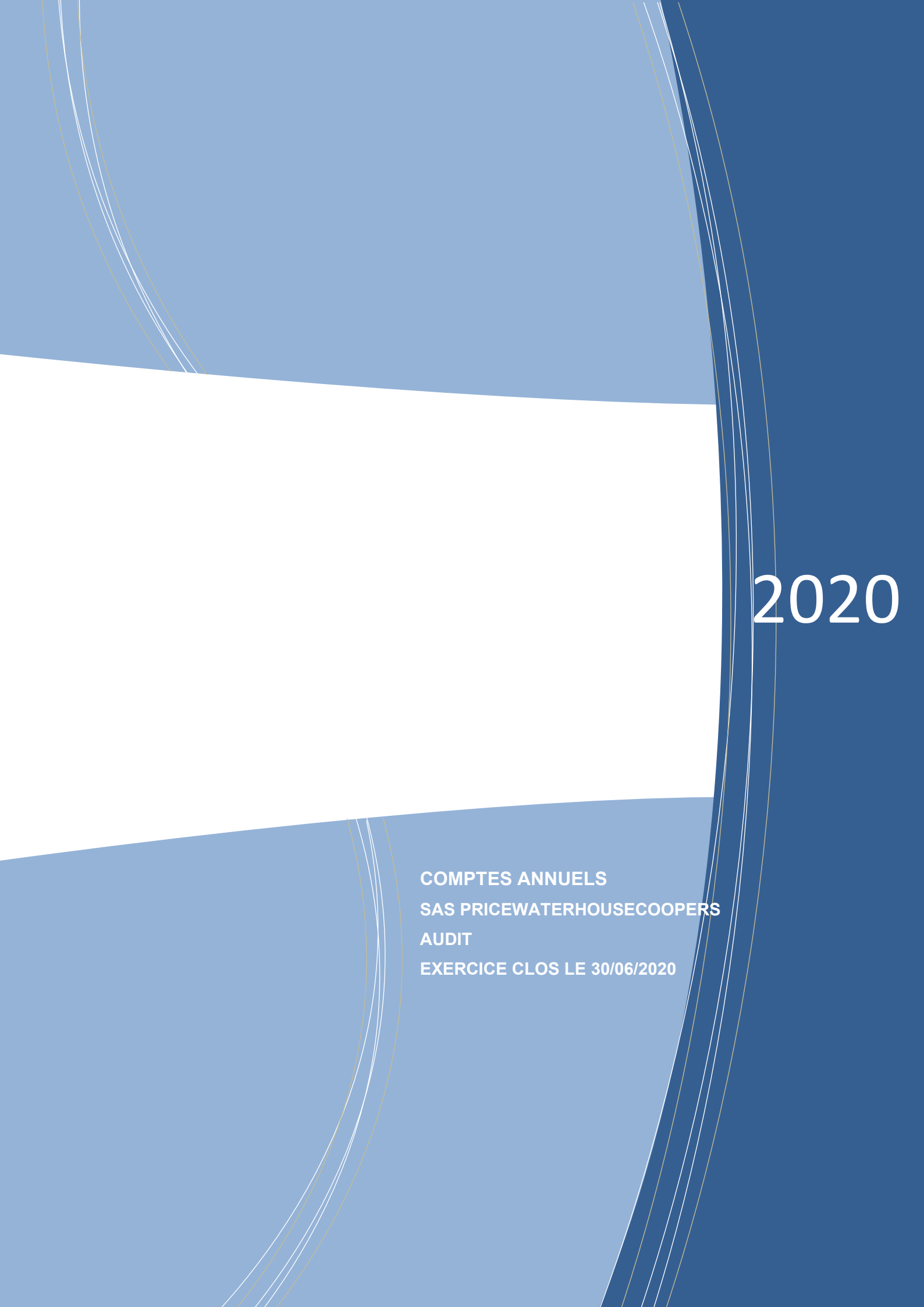
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes, le 16 novembre 2020.

Audit Conseil – France International
Soufian MALIK





2020

COMPTES ANNUELS
SAS PRICEWATERHOUSECOOPERS
AUDIT
EXERCICE CLOS LE 30/06/2020

I. BILAN AU 30/06/2020

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/06/2020	Net 30/06/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 738 719	1 554 001	184 718	
Fonds commercial	13 845 697		13 845 697	13 845 697
Autres immobilisations incorporelles				240 050
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	8 213 406	4 652 243	3 561 163	3 751 642
Immobilisations en cours	8 401		8 401	167 385
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	10 489 023		10 489 023	10 489 023
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	71 839		71 839	71 839
Autres immobilisations financières	141 887		141 887	136 631
ACTIF IMMOBILISE	34 508 974	6 206 244	28 302 730	28 702 267
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	105 108 093		105 108 093	108 389 353
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	251 662		251 662	979 384
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	76 438 973	4 624 088	71 814 886	88 359 235
Autres créances	29 335 059		29 335 059	19 746 857
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	10 804 259		10 804 259	3 533 454
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 975 925		3 975 925	3 185 927
ACTIF CIRCULANT	225 913 971	4 624 088	221 289 883	224 194 209
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	10 745		10 745	13 760
TOTAL GENERAL	260 433 689	10 830 332	249 603 357	252 910 236

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Capital social ou individuel (dont versé : 2 510 460)	2 510 460	2 510 460
Primes d'émission, de fusion, d'apport	169 898	169 898
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	251 046	251 046
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	945 067	945 067
Report à nouveau	2 189 772	2 422 122
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 895 947	307 650
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	4 170 295	6 606 242
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	745 245	2 034 603
Provisions pour charges	258 063	249 821
PROVISIONS	1 003 308	2 284 424
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 975 090	5 044 938
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	23 820 550	22 107 211
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 212 103	54 782 985
Dettes fiscales et sociales	48 281 118	49 419 671
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 514	
Autres dettes	5 105 477	3 225 879
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	126 016 513	109 427 909
DETTES	244 413 365	244 008 593
Ecart de conversion passif	16 389	10 977
TOTAL GENERAL	249 603 357	252 910 236

II. COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2020

Rubriques	France	Exercice 2020 Exportation	Total	Exercice 2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	352 158 852	26 202 056	378 360 908	358 293 592
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	352 158 852	26 202 056	378 360 908	358 293 592
Production stockée			-3 281 261	21 708 671
Production immobilisée			27 900	240 050
Subventions d'exploitation			4 260	85 230
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			5 491 173	3 994 778
Autres produits			187 217	38 688
PRODUITS D'EXPLOITATION			380 790 197	384 361 010
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			222 702 616	225 377 098
Impôts, taxes et versements assimilés			7 910 336	8 813 825
Salaires et traitements			91 095 753	90 672 563
Charges sociales			40 184 257	39 402 754
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			802 074	682 665
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 624 088	4 318 960
Dotations aux provisions				
Autres charges			15 543 582	14 153 508
CHARGES D'EXPLOITATION			382 862 705	383 421 373
RESULTAT D'EXPLOITATION			-2 072 509	939 637
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré			21 482	18 418
PRODUITS FINANCIERS			229 584	333 366
Produits financiers de participations			183 131	148 277
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			3 155	
Autres intérêts et produits assimilés			22 722	49 319
Reprises sur provisions et transferts de charges			13 760	9 184
Différences positives de change			6 816	126 587
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			123 752	200 691
Dotations financières aux amortissements et provisions			10 745	20 518
Intérêts et charges assimilées			-28 096	109 619
Différences négatives de change			141 104	70 554
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			105 832	132 675
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-1 988 158	1 053 894
PRODUITS EXCEPTIONNELS			2 142 325	4 671 568
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			192 105	707 635
Produits exceptionnels sur opérations en capital			60 439	2 917 518
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 889 782	1 046 415
CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 019 219	3 872 848
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			34 201	21 785
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			255 518	3 090 348
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			729 500	760 715
RESULTAT EXCEPTIONNEL			1 123 106	798 720
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			708 139	678 422
Impôts sur les bénéfices			322 757	866 542
TOTAL DES PRODUITS			383 162 106	389 365 945
TOTAL DES CHARGES			385 058 053	389 058 295

III. ANNEXE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	3.8. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	15
1.1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	3.9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET PROVISIONS REGLEMENTEES.....	15
2. PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES	7	3.10. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	16
2.1. PRINCIPES COMPTABLES	7	3.11. CHARGES A PAYER.....	17
2.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	7	3.12. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	17
2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8	4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	18
2.4. EN-COURS	8	4.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	18
2.5. CREANCES.....	8	4.2. RESULTAT FINANCIER	18
2.6. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	8	4.3. OPERATIONS EN COMMUN	18
2.7. PROVISIONS.....	8	4.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	19
2.8. DETTES	8	4.5. PARTICIPATION DE L'EXERCICE	19
2.9. OPERATIONS EN DEVISES	9	4.6. IMPOT SUR LES BENEFICES.....	19
3. NOTES SUR LE BILAN	10	5. AUTRES INFORMATIONS	20
3.1. IMMOBILISATIONS.....	10	5.1. DETAIL DES FILIALES ET PARTICIPATION	20
3.2. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	11	5.2. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	21
3.3. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	12	5.3. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE D'INTEGRATION FISCALE	21
3.4. CREANCES ET DEPRECIATIONS DES COMPTES CLIENTS & IMMOBILISATIONS	13	5.4. EFFECTIFS	21
3.5. PRODUITS A RECEVOIR	13	5.5. ENGAGEMENTS FINANCIERS	21
3.6. COMPTES DE REGULARISATION.....	14	1.1.1. Engagements Financiers donnés..	21
3.7. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	14	1.1.2. Autres engagements donnés	22

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/07/2019 au 30/06/2020 soit une durée de 12 mois.

L'épidémie de Covid-19 a affecté l'activité de l'entreprise sur le 4ème trimestre de l'exercice. Des mesures ont été engagées pour faire face aux impacts de la crise sanitaire.

PricewaterhouseCoopers Audit fait l'objet de poursuites disciplinaires par le H3C (l'autorité de supervision de la profession de commissaire aux comptes) suite à une enquête diligentée par cette autorité sur l'audit du groupe Agripole.

La groupe Agripole a fait l'objet d'une fraude importante, organisée par la dirigeante en collusion avec son équipe de direction, qui a été révélée au lendemain du décès de celle-ci en novembre 2016 par des membres de cette même équipe de direction. Le groupe a ensuite été placé en liquidation judiciaire, la majorité des actifs a alors été reprise par des industriels du secteur en ayant permis le maintien des emplois.

PricewaterhouseCoopers Audit avait été nommé co-commissaire aux comptes du groupe Agripole pour l'exercice 2015, aux côtés de Mazars. PricewaterhouseCoopers Entreprise puis successivement PricewaterhouseCoopers Audit étaient également co-commissaires aux comptes de deux filiales, Madrange et Géo, depuis leur rachat en 2011 par le groupe Agripole.

La décision de sanction du H3C sera connue en janvier 2021. A ce stade, des propositions de sanctions ont été faites par le Rapporteur général (sanction professionnelle avec sursis et sanction pécuniaire d'un million d'euros).

Une procédure au civil ainsi qu'une procédure pénale sont également en cours.

PwC est confiant dans ses arguments à faire valoir dans l'ensemble des procédures en cours.

2. PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux règles prescrites par le Plan Comptable Général et dans le respect des principes comptables généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principes comptables appliqués pour l'exercice clos le 30 juin 2020 sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises à titre onéreux sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué du coût d'achat et des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien.

Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles comprend les frais d'acquisition d'immobilisations (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

Les amortissements sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

Immobilisations	Durée d'utilisation
Logiciels	1 à 5 ans
Agencements et installations	3 à 10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de transport	4 ans

2.3. Immobilisations financières

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris frais d'acquisition des titres, ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, la société compare la valeur d'inventaire des titres à leur coût d'entrée.

La valeur d'inventaire des participations correspond à leur valeur d'utilité, représentant ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.4. En-cours

Les en-cours de production de services correspondent aux prestations effectuées et non encore facturées. Ils sont valorisés à leur valeur probable de réalisation.

2.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement appréciés par les associés responsables sur la base de leur ancienneté.

2.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour ramener leur valeur nette comptable à la valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

2.7. Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

2.8. Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

2.9. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2019	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 30/06/2020
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisation incorporelles	15 556 517	267 950	240 050		15 584 417
Total 1 Incorporelles (1)	15 556 517	267 950	240 050	0	15 584 417
Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations, agencements..... Installations générales et agencements Installations techniques, matériels et outillages Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours	5 309 395	4 684 198		4 396 014	5 597 579
	2 376 508	3 348 415		3 109 096	2 615 827
	167 385	916 980	1 075 963	1	8 401
Total 2 Corporelles (2)	7 853 288	8 949 593	1 075 963	7 505 111	8 221 807
Participation Prêts et autres immobilisations financières	10 489 023				10 489 023
	208 470	5 307	51		213 727
Total 3 Financières (3)	10 697 493	5 307	51	0	10 702 750
TOTAL	34 107 298	9 222 850	1 316 064	7 505 111	34 508 974

Les prêts et autres immobilisations financières sont constituées de :

- prêts 1 % construction pour un montant de 71 838 euros
- dépôts et cautionnements pour un montant de 141 887 euros.
- prêts & intérêts aux personnels pour un montant de 2 euros.

Au 30 juin 2020, des fonds commerciaux figurent à l'actif de la société pour un montant de 13 845 697 €.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation annuel.

Le test de dépréciation mis en œuvre n'a pas mis en évidence la nécessité de constater de dépréciation à la clôture de l'exercice.

3.2. Amortissements et dépréciations

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2019	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 30/06/2020
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 470 769	83 232		1 554 001
Total 1	1 470 769	83 232	0	1 554 001
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	2 842 974	589 199	860	3 431 313
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	1 091 287	129 643		1 220 930
Emballages récupérables et divers				
Total 2	3 934 261	718 842	860	4 652 243
Participation				
Prêts et autres immobilisations financiers				
Total 3	0	0	0	0
TOTAL	5 405 030	802 074	860	6 206 244

3.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 109 963 683 € en valeur brute au 30/06/2020 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	141 887	71 839	141 887
Créances rattachées à des participations			
Prêts		71 839	
Autres immobilisations financières	141 887	0	141 887
ACTIF CIRCULANT :	109 749 957	109 749 957	0
Clients	73 074 157	73 074 157	
Clients douteux	3 364 816	3 364 816	
Personnel et comptes rattachés	37 004	37 004	
Organismes sociaux	749 380	749 380	
Etat : impôts et taxes diverses	5 881 148	5 881 148	
Groupe et associés	1 114 746	1 114 746	
Débiteurs divers	21 552 781	21 552 781	
Charges constatées d'avance	3 975 925	3 975 925	
TOTAL	109 891 844	109 821 796	141 887
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

3.4. Créances et dépréciations des comptes clients & immobilisations

CREANCES	Début d'exercice	Augmentation de l'exercice.	Diminution de l'exercice	Net 30/06/2020
Dépréciation Clients	4 318 960	4 624 088	4 318 960	4 624 088
Autres créances				
Immobilisations				
TOTAL	4 318 960	4 624 088	4 318 960	4 624 088

Toutes les créances comprises entre 181 et 270 jours sont dépréciées à 50% et les créances supérieures à 270 jours à 100%.

Les créances sur d'autres sociétés du réseau PwC en France ne font l'objet d'aucune dépréciation dans la mesure où elles ne présentent aucun risque d'irrecouvrabilité.

Des dépréciations spécifiques peuvent être enregistrées en complément.

Les dépréciations des immobilisations concernent la dépréciation de prêts pour € et des immobilisations incorporelles pour €.

3.5. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019
Clients facture à établir	3 153 086	3 789 762
Indemnités journalières de sécurité sociale	626 424	245 905
Remboursement - Assurance	876 545	1 047 904
Fournisseurs avoir à obtenir	58 176	950
Indemnités à recevoir de l'Etat	100 63	
TOTAL	4 724 294	5 084 521

3.6. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 3 975 925 €.

Chiffres exprimés en euros	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Loyers	210201		
Sous traitance	1160		
Charges locatives et taxes foncières	19099		
Contrats d'entretien des locaux	19501		
Assurance	194753		
Honoraires	1716875		
Relations publiques	5150		
Frais de réception	19761		
Affranchissement	1429		
Cotisations professionnelles	1772335		
Location de matériel	15661		
TOTAL	3975925		0

3.7. Composition du capital social

PricewaterhouseCoopers Audit est une Société par Actions Simplifiées, dont le capital social est composé de 54 000 actions d'une valeur nominale de 46,49 euros et détenue à hauteur de 99,73% par PwC Audit. Le capital est entièrement libéré.

3.8. Variation des Capitaux propres

Variation des capitaux propres	Début d'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Autres affectations	Résultat de l'exercice	Fin de l'exercice
Capital Social	2 510 460				2 510 460
Primes d'émission, de fusion et d'apport...	169 898				169 898
Réserve légale	251 046				251 046
Autres réserves	945 067				945 067
Report à nouveau	2 422 122	307 650	-540 000		2 189 772
Résultat	307 650	-307 650		-1 895 947	-189 594
Dividendes		540 000			540 000
TOTAL	6 606 243	540 000	-540 000	-1 895 947	4 710 296

Affectation des résultats de l'exercice 2019 :

Les comptes de l'exercice 2019 ont fait apparaître un résultat de 307 650 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- Distribution de dividendes d'un montant de 540 000€,
- le solde au poste « Autres Réserves ».

3.9. Provisions pour risques et charges et provisions réglementées

Chiffres exprimés en euros	Au 30/06/2019	Dotations	Reprises	Au 30/06/2020
Provisions pour litige prud'homal	780 715	714 500	760 715	734 500
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Autres provisions pour risques et charges	1 246 886	15 000	1 246 886	15 000
Provisions pour pertes de change	13 760	10 745	13 760	10 745
TOTAL	2 041 361	740 245	2 021 361	760 245

3.10. Etats des échéances des dettes

DETTEs	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	4 170	4 170		
à plus d'1 an à l'origine	3 970 920	1 962 378	2 008 542	
Emprunts et dettes financières divers	23 820 550	23 794 916	25 634	
Fournisseurs et comptes rattachés	37 212 103	37 212 103		
Personnel et comptes rattachés	16 787 682	16 787 682		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 095 354	19 095 354		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	11 785 670	11 785 670		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	612 413	612 413		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 514	2 514		
Groupe et associés	18 104	18 104		
Autres dettes	5 087 372	5 087 372		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	126 016 513	126 016 513		
TOTAL	244 413 365	242 379 189	2 034 176	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	976 028			

3.11. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Dettes Fournisseurs	10351895	12863851
Charges diverses	689806	547403
Dettes fiscales et sociales	23992152	28141714
Provision participation	702944	678422
DETTES	35736797	42231390

3.12. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 126 016 513 € à la clôture. Ils correspondent aux acomptes émis pour les missions dont la réalisation n'est pas terminée à la date de clôture.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2020 CEE + Export	Total	Exercice 2019 Total
Production vendue de services	352 158 852	26 202 056	378 360 908	358 293 592
Dont honoraires	323 706 012	26 202 056	349 908 068	326 704 242
Dont prestations	28 452 841		28 452 841	31 589 350
Chiffre d'affaires	352 158 852	26 202 056	378 360 908	358 293 592
%	93,07 %	6,93 %	100,00 %	

4.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 105 832 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS FINANCIERS	229 584	333 367
Autres produits de participations	183 131	148 277
Intérêts intercompagnies		
Autres intérêts et produits assimilés	22 722	49 319
Produits des autres valeurs mobilières et créances	3 155	
Reprises sur provisions pour pertes de change	13 760	9 184
Différences positives de change	6 816	126 587
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	123 753	200 691
Dotations aux provisions pour pertes de change	10 745	20 518
Intérêts et charges assimilées	-28 096	109 619
Intérêts intercompagnies		
Différences négatives de change	141 104	70 554
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	105 831	132 676

4.3. Opérations en commun

Les opérations en commun concernent : la quote part de perte comptable de Pwc Audit GIE au 30 juin 2020 enregistrée à hauteur de 21 481 euros.

4.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 1 123 106 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 142 325	4 671 568
Produits divers	192104	707635
Produits exceptionnels divers	60438	2917518
Transferts de charges exceptionnelles	595	
Reprise provision sur autre litige	1128472	
Provision prudhommes	760715	1046415
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 019 219	3 872 848
Charges diverses	132631	26707
Indemnités transactionnelles personnels	122887	
Charges sur exercices antérieurs	20109	1 729 527
Dotations sur litiges prud'homaux	729500	760715
Cession d'immobilisations corporelles		120632
Charges exceptionnelles quote part GIE		2949406
Pénalités	14091	2615
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 123 106	798 720

4.5. Participation de l'exercice

Les résultats de l'exercice ont permis de constater un montant au titre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de 702 944 €

4.6. Impôt sur les bénéfices

Ventilation d'impôts sur les bénéfices	Résultat avant impôt	Impôts	Imputation du crédit d'impôt	Résultat après impôt (en €)
--	-------------------------	--------	---------------------------------	--------------------------------

Résultat courant				
Résultat exceptionnel et participation des salariés				
Résultat comptable	0	0	0	0

5.AUTRES INFORMATIONS

5.1. Détail des filiales et participation

Dénomination	Capital	QP détenue	Valeur brute des titres	Prêts et avances	CA
Siège Social	Capitaux propres	Dividendes encaissés	Valeur nette des titres	Cautions	Résultat Comptable
Filiales à + de 50%					575 934
PRICEWATERHOUSECOOPERS SERVICES France	940 000	100,00%	1 399 999		
Ensemble Immobilier Grand Hôtel Dieu quai Jules Courmont et rue de la Barre 690002 LYON	1 028 701		1 399 999		-147 145
PRICEWATERHOUSECOOPERS ENTREPRISES	78 000		5 107 117		34 756 241
63 rue de Villiers	12 514 770	99,93%	5 107 117		259 244
92200 NEUILLY SUR SEINE					
PRICEWATERHOUSECOOPERS France	86 000	99,96%	84 204		480 532
63 rue de Villiers	57 449		84204		-19 627
92200 NEUILLY SUR SEINE					
Participation (entre 10 et 50%)					
PWC ENTREPRENEURS COMMISSARIAT AUX COMPTES	1 901 259		302 976		17 287 587
63 rue de Villiers	675 214	14,39%	302 976		333 851
92200 NEUILLY SUR SEINE					

5.2. Identité de la société consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de PwC Audit 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine.

Les états financiers des comptes consolidés peuvent être consultés à cette même adresse.

5.3. Identité de la société mère d'intégration fiscale

Le résultat fiscal de la société PricewaterhouseCoopers Audit, conformément à la convention d'intégration fiscale signée le 1^{er} juillet 2012, a été intégré dans le résultat fiscal groupe au sein de PwC Audit SAS – 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine.

5.4. Effectifs

Sur l'année fiscale 2020, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2020	Effectif
Cadres	1442
Non Cadres	275
TOTAL	1717

5.5. Engagements financiers

1.1.1. Engagements Financiers donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Caution fondation - Fondation PWC	551 250	157 500	393 750	
Caution Baux				
Caution locaux Marseille	89 792		89 792	
Caution locaux Lille	71 551	71 551		
Caution locaux Strasbourg	37 009	37 009		
Caution locaux Rennes	42 889			42 889
Caution locaux Toulouse	22 905		22905	
Caution locaux Lyon	227 458			227 458
Caution locaux Lyon	28 928			28 928

1 071 782

266 0600

506 4470

298 6750

La société PricewaterhouseCoopers Advisory membre de PricewaterhouseCoopers GIE, est tenue par les engagements donnés par le GIE au titre des cautions relatives au loyer.

Ces engagements, calculés au prorata de sa participation au capital du Groupement s'élèvent à :

- 41 180 euros pour Crystal Park.
- 3 313 euros pour Vatimesnil.
- 6 014 euros pour PB5.

1.1.2. Autres engagements donnés

Retraite

Compte tenu de l'ancienneté du personnel de la société, ainsi que du taux de rotation élevé de ce personnel, les engagements en matière de retraite (indemnité de fin de carrière) ne peuvent représenter un montant significatif.

PricewaterhouseCoopers Audit
Société par actions simplifiée au capital de 2 510 460 euros
Siège Social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine
RCS Nanterre 672 006 483

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 16 DECEMBRE 2020**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et approuvé les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020 qui font ressortir une perte de (1 895 947) euros, décide d'affecter ce montant au poste report à nouveau qui de 2 189 772 euros sera ramené à 293 825 euros.

Conformément à la loi, la Société a distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

- 2016/2017 : 1 620 000 euros, soit un dividende de 30 euros par action. Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.
- 2017/2018 : néant
- 2018/2019 : 540 000 euros, soit un dividende de 10 euros par action, étant précisé que, pour ceux des actionnaires pouvant en bénéficier, ce dividende par action est éligible en totalité au prélèvement forfaitaire unique de 30 % (17,2 % de prélèvements sociaux et 12,8 % de prélèvement forfaitaire visé à l'article 117 quater du Code général des impôts) ou, sur option du bénéficiaire, à l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu avec bénéfice de l'abattement de 40 % visé à l'article 158 au 3-2° du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme



Patrice Morot

Président